



## DOSSIER D'INSCRIPTION AU MARCHÉ DE L'ART DES RENCONTRES POÉTIQUES

(18 et 19 mai, Parking Médiathèque Jean Macé)

Madame, Monsieur

La Ville de Château-Thierry organise son traditionnel marché de l'art durant les rencontres poétiques. Celui-ci aura lieu près de la Médiathèque Jean Macé de Château-Thierry les samedi 18 et dimanche 19 mai 2024. Nous vous invitons à prendre connaissance des modalités d'organisation et à nous retourner ce dossier complété au plus tard le mardi 30 avril 2024. Les dossiers seront traités par ordre d'arrivée. Votre inscription vous sera confirmée par mail au plus tard le vendredi 3 mai 2024.

### MODALITÉS D'ORGANISATION :

- **Article 1 - Généralités :**

Nul ne pourra revendiquer un emplacement tenu les années précédentes. Il appartient à la Ville de Château-Thierry de placer votre stand.

Le tarif est de 11,00 € le mètre linéaire **emplacement nu** pour les 2 jours pour les professionnels. Il est gratuit pour les associations, dans la limite de 3 mètres linéaires.

Aucune réservation ne sera prise par téléphone.

Seul l'envoi de ce dossier dûment rempli et accompagné du règlement et de ses pièces complémentaires par voie postale est recevable :

Ville de Château-Thierry, Service évènementiel  
16 place de l'Hôtel de Ville  
02400 Château-Thierry

- **Article 2 - Installation, désinstallation et permanence sur le stand :**

Les exposants seront reçus par des agents municipaux chargés de définir les emplacements. Il ne sera admis aucune réclamation quant à l'emplacement des stands.

Votre stand pourra être installé vendredi 17 mai 2024, entre 16h et 20h ou le samedi 18 mai 2024 dès 8h, il devra être prêt pour 10h, le samedi 18 mai.

L'entrée du site dédié au salon sera accessible à votre véhicule de 8h à 9h45 pour décharger vos marchandises et décorations uniquement. Vous devrez ensuite le stationner dans les rues adjacentes au salon.

Votre inscription vous engage à être présent sur votre stand tout le temps de l'ouverture au public, soit de 10h à 18h, le samedi et le dimanche.

Vous vous engagez à désinstaller votre stand après la fermeture officielle du marché, soit le dimanche 19 mai après 18h. Les exposants s'engagent à restituer les lieux dans l'état de propreté initial. Merci de prévoir vos propres sacs poubelles



- **Article 3 : Type de produits proposés :**

**Seuls les stands proposant majoritairement la vente des produits d'art, du terroir, d'artisanat, de produits horticoles ou de décoration pourront être admis.**

- **Article 4 : Présentation et équipement du stand :**

Les stands devront être décorés individuellement par leur propriétaire en respectant, si possible, la thématique bohème chic (drapés et rideaux en fond de stand pour les tonnelles, fleurissement, matériaux nobles, etc.) Votre stand participe pleinement à l'attractivité de ce marché. Vous devrez donc proposer une présentation raffinée, en prenant soin de proposer une décoration adaptée, et en couvrant impérativement votre table d'une nappe. Les organisateurs se réservent le droit de visiter vos stands et de vous demander d'apporter un soin supplémentaire à la décoration avant l'ouverture.

**La Ville de Château-Thierry demande aux participants de venir et d'équiper leur stand avec leur propre mobilier et matériel.**

- **Article 5 : Conditions pour demander un emplacement :**

Le salon Art & Bohème est accessible aux professionnels et aux associations. Pour y participer, vous devez remettre impérativement votre dossier dûment rempli, dans le délai et les modalités indiqués dans l'article 1. Les associations devront indiquer leur numéro de SIRET, les professionnels devront fournir leur extrait KBIS ou carte professionnelle, le règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Tous les exposants devront fournir :

- Une attestation d'assurance civile
- 3 à 10 photos des produits proposés à la vente

- **Article 6 : Admission à participer au salon Art & Bohème**

Les formulaires complets seront numérotés par ordre d'arrivée. La priorité sera donnée aux stands répondants aux critères de l'article 3. Les inscriptions seront soumises à une commission d'admission qui se réserve le droit d'accepter ou de refuser l'exposition.

- **Article 7 : Animations**

Le salon Art & Bohème s'inscrit dans le cadre des Rencontres Poétiques de la Ville de Château-Thierry. Des animations y seront ainsi organisées et participent pleinement à son attractivité.

Seront proposées (liste non exhaustive à ce jour) : remise des prix du concours de Fables par la médiathèque Jean Macé, animations musicales, visites, etc.

Les attroupements divers, les contraintes sonores, ne sauraient être reprochés de quelque manière à la collectivité et ses représentants.



- **Article 8 : Sécurité**

Pour des raisons de sécurité, le salon Art & Bohème se passant en extérieur, la ville de Château-Thierry a prévu un gardiennage du vendredi 17 mai au 19 mai. La mise en place de barrière Herras ou claustra permettra de clôturer l'ensemble du salon. L'organisation décline toute responsabilité en cas de casse, de détérioration ou de vol des œuvres exposées. L'assurance des œuvres et marchandises est à la charge des exposants.

- **Article 9 : Avertissement**

Le dépôt d'un formulaire d'inscription vaut acceptation totale des modalités d'inscription.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION – Salon Art & Bohème  
Rencontres Poétiques  
POUR LES **PROFESSIONNELS** UNIQUEMENT :

NOM ET PRÉNOM :  
RAISON SOCIALE :  
NATURE DE L'ACTIVITÉ :  
N° DE SIRET :  
ADRESSE :  
CODE POSTAL :  
VILLE :  
TELEPHONE :  
MAIL :

Souhaite réserver : ..... mètres linéaires X 11,00 € le ML pour 2 jours = ..... € (**emplacement nu**)

**Le Professionnel s'engage à venir avec son propre matériel d'exposition :  
Barnum, poids de lestage, tables, chaises, rallonges électriques, multiprises etc**

**Pièces à fournir :**

- Formulaire
- Attestation d'assurance
- Extrait de Kbis ou carte CCI
- Photos de vos articles proposés à la vente
- Règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public

Date et signature :

**Cadre réservé à l'administration :**

Date de réception du formulaire d'inscription : .....

- Formulaire
- Attestation d'assurance
- Extrait de Kbis ou carte CCI
- Photos
- Règlement



FORMULAIRE D'INSCRIPTION – Salon Art & Bohème  
Rencontres Poétiques  
POUR LES ASSOCIATIONS UNIQUEMENT :

NOM DE L'ASSOCIATION :  
NOM ET PRENOM DU REPRÉSENTANT :  
NATURE DE L'ACTIVITÉ :  
N° DE SIRET :  
ADRESSE :  
CODE POSTAL :  
VILLE :  
TELEPHONE :  
MAIL :

Souhaite réserver : ..... mètres linéaires (**maximum 3 mètres linéaires**)

Demande la mise à disposition de matériel sur le stand, merci d'indiquer le nombre (2 tables, 2 chaises, 2 grilles maximum par exposant)

..... Table(s)  
..... Chaise(s)  
..... Grille(s) d'exposition  
..... Tonnelle (sous réserve de disponibilité)

**Pièces à fournir :**

- Formulaire
- Attestation d'assurance
- Photos de vos articles proposés à la vente

Date et signature :

**Cadre réservé à l'administration :**

Date de réception du formulaire d'inscription : .....

- Formulaire
- Attestation d'assurance
- Photos